

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

PRESENTS:

Elus municipaux : Annie COUTUREAU (Co-Présidente élue).

Membres conseil de quartier : Jean-Bruno BARDON, Paul BERTHOME, Michel BOURDEAU, Yvon BRUNET, Joël CUEILLE, Valérie DUPIN, Nathalie ECOTIERE, Michel FENIOUX, Dominique GALLO, Philippe GUILLEMOTEAU, Anne-Marie IMBERT, Dorothee RAVET, Aimée RANGEARD, Yann SIOHAN, Valérie UZANU.

Excusés : Nicole GRAVAT (Adjointe au Maire), Maryvonne ARDOUIN (conseillère municipale déléguée), Rose-Marie NIETO (conseillère municipale), Denis MIETTON (co-président habitant), Laurent SIRE, Directeur CSC de Souché.

Absents : Maria BARDON, Alain BERGERON, Jacques CADOU, Christine CHARTRON, Alain CHAUVET, Geneviève COLLET, Philippe DORAY, Mickaël HARDOUIN-DUPARC, Laetitia VILLANNEAU.

Agents municipaux : Francis BONNIN, Chef du service aménagement de l'Espace public et Fabrice DARTAYET, Responsable du Bureau d'études – Direction des Espaces Publics, Bénédicte GABRIEL, assistante des conseils de quartier.

Public : 10 personnes.

* * * * *

Ouverture de la séance : 20h10

Accueil des conseillers et des techniciens de la Direction des Espaces Publics par Annie COUTUREAU.

Rappel de l'ordre du jour :

1/ Etat d'avancement des réflexions sur la rue de Souché-Aérodrome.

2/ Point sur les travaux des commissions

- 1/ Commission Voirie / Espaces publics : compte-rendu de la commission**
- 2/ Commission Culture : Avancée des travaux « Avenir Espace Lambon »**
- 3/ Commission Environnement : chemins piétonniers et autres projets**

3/ Informations diverses

* * * * *

Avant d'entamer l'ordre du jour, il est nécessaire d'apporter une modification au dernier relevé de conclusions du 22 septembre dernier. En effet, en page 6, il est indiqué :

« Au bout de la rue Noire, sortie de ville. De plus, la limitation à 70km/h ne paraît pas très judicieuse au vu de l'étroitesse de la voie et du fait que de nombreux coureurs pratiquent ces chemins. »

M. BOURDEAU a précisé la question de la signalisation à 70km/h ne concerne pas le bout de la rue Noire, mais de la rue du Château d'eau, au niveau bouilleur de cru, après le pont/tunnel SNCF. On peut tout simplement parler du début de la rue de la Grange Verrines/ chemin de Roches.

1/ Etat d'avancement projet rues de Souché-Aérodrome.

Annie COUTUREAU remercie Francis BONNIN et Fabrice DARTAYET d'être venus présenter une première traduction de l'état d'avancement des réflexions menées depuis début septembre avec le groupe de travail.

F. BONNIN rappelle que l'aménagement de la rue de Souché / Aérodrome a donc fait l'objet de la constitution d'un groupe de travail composé de conseillers et de techniciens de la Direction des Espaces Publics. Une première réunion a eu lieu le 15 septembre pour lancer des pistes de réflexion répondant aux besoins et problèmes exprimés concernant cette rue.

En 2008, une étude globale avait mis en évidence les éléments suivants :

- Une voie de desserte importante,
- Un trafic de l'ordre de 5 000 véh/j (2 sens) avec une pointe importante le soir (dir Mendès France),
- Vitesse excessive de certains véhicules,
- Des trottoirs trop étroits,
- Un trafic piéton important, essentiellement lié aux groupes scolaires.

Il a été convenu en lien avec le groupe de travail, d'envisager les aménagements de la rue de Souché / Aérodrome dans la limite de l'enveloppe des crédits d'investissements du quartier, soit un maximum de 100 000 € par an et sur plusieurs exercices. Il a par conséquent été convenu que la réflexion s'engage sur des aménagements ponctuels, en axant les études sur les 4 zones définies comme des priorités par le groupe de travail. Pour mémoire ces 4 zones sont :

- 1/ Secteur des écoles Mermoz
- 2/ Entre la rue de Bellune et le carrefour André Gide (il avait été demandé lors du Conseil de quartier du 22 septembre d'ajouter à cette zone le début de la rue de Souché, entre l'avenue de Paris et le pont SNCF).
- 3/ Entre le carrefour André Gide et le rond point J. Dibot
- 4/ A l'entrée de l'agglomération (de la rocade au pont SNCF)

Il est nécessaire d'appréhender la présentation de la Direction des Espaces Publics comme une ébauche d'aménagements qui traduit les demandes et besoins exprimés au sein du groupe de travail en aménagements de l'espace. De plus, un chiffrage a été estimé par secteurs aménagés.

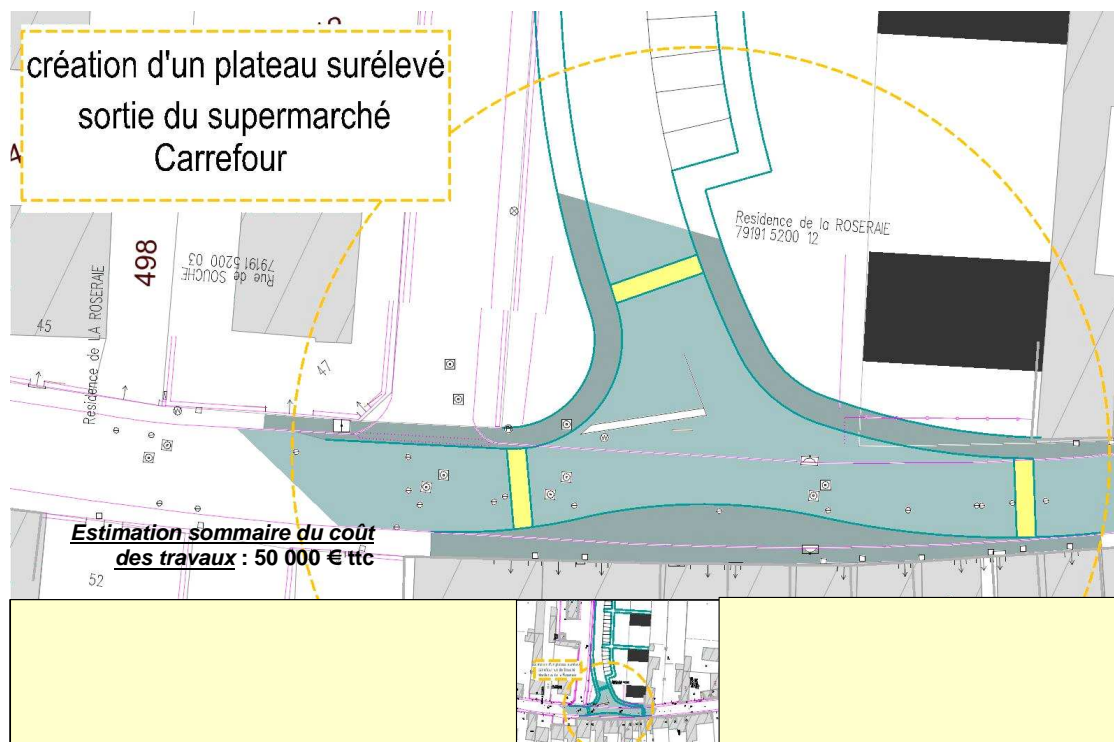
Secteurs étudiés et marquants sur tout le linéaire de la voie :

1. Sortie du supermarché Carrefour Market
2. Carrefour Gide / Normandie Niémen
3. Secteur des impasses Romain Rolland et de la Closerie
4. Carrefour Jean Giraudoux
5. Liaison entre les 2 écoles Mermoz
6. Entrée de ville (au niveau de la route de Bellevue)

1. Sortie du supermarché

Sur le terrain qui sert actuellement de parking à proximité de la rue de Souché, la construction d'une résidence est à l'étude par Habitat Sud Deux-Sèvres (HSDS). Etant donné que l'aménagement du carrefour se fait en amont de la construction, le promoteur aura l'obligation de se conformer au projet mené par la ville. Concernant ce projet, F. MICHEL, Adjoint au Maire, en charge notamment de l'urbanisme est disposé à venir présenter le projet si le Conseil de quartier est intéressé.

Il est proposé d'implanter un passage surélevé au niveau de ce carrefour avec la création d'une nouvelle voie sur la parcelle du supermarché. Il est envisagé de conserver une quinzaine de places de stationnement public, les habitations seront, quant à elle dotées de places de stationnement privé et réservé.



Questions et réactions des conseillers et du public :

- **La nouvelle rue créée à la place de la parcelle du supermarché sera-t-elle une impasse ?**

Il n'est pas possible de le dire aujourd'hui, il s'agira de négocier avec le gérant du supermarché pour la destination de la voie en rue ou sans issue.

- **Où vont se stationner les véhicules qui sont actuellement sur la parcelle du supermarché ?**

Le stationnement actuel s'effectue sur une parcelle privée, il est toléré par le propriétaire. Lorsque le projet sera réalisé, dans la proposition faite aujourd'hui, il existera une quinzaine de places de stationnement sur le domaine public ; les habitants des nouveaux logements bénéficieront d'emplacements de parking réservés.

- **Implanté comme proposé, le stop semble plus dangereux qu'avant, se trouvant en retrait et par conséquent sans visibilité.**

Le stop se situe sur le passage surélevé. Les véhicules qui arrivent des 2 côtés de la rue de Souché devraient être freinés par celui-ci.

- **Cet aménagement va être bruyant pour les riverains, si rien n'est fait de part et d'autre pour casser la vitesse des véhicules.**

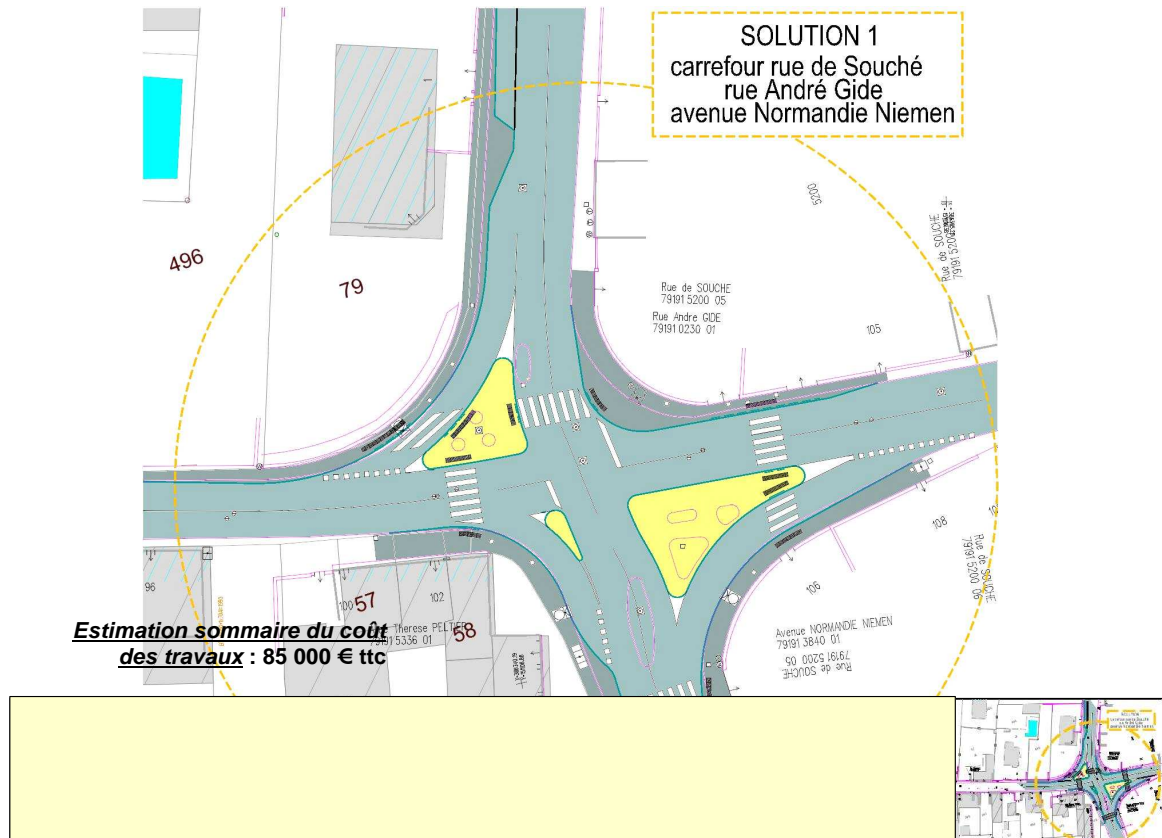
Ce passage surélevé est proposé pour mettre en place un aménagement qui fasse primer la sécurité sur tout le reste, avec un effet le plus dissuasif possible. De plus, il existe rue de Ribray des passages surélevés depuis plusieurs années.

- **Un riverain du n° 40 rue de Souché, précise qu'à son niveau de la rue (à la sortie du Pont SNCF), il est très dangereux de sortir son véhicule de sa propriété. Or dans les aménagements proposés, rien n'est envisagé sur ce secteur. La pose d'un miroir lui a été refusée. Ne serait-il pas possible de réaliser un aménagement avec du stationnement en alternance et des chicanes (la rue de la Burgonce est citée en exemple) ?**

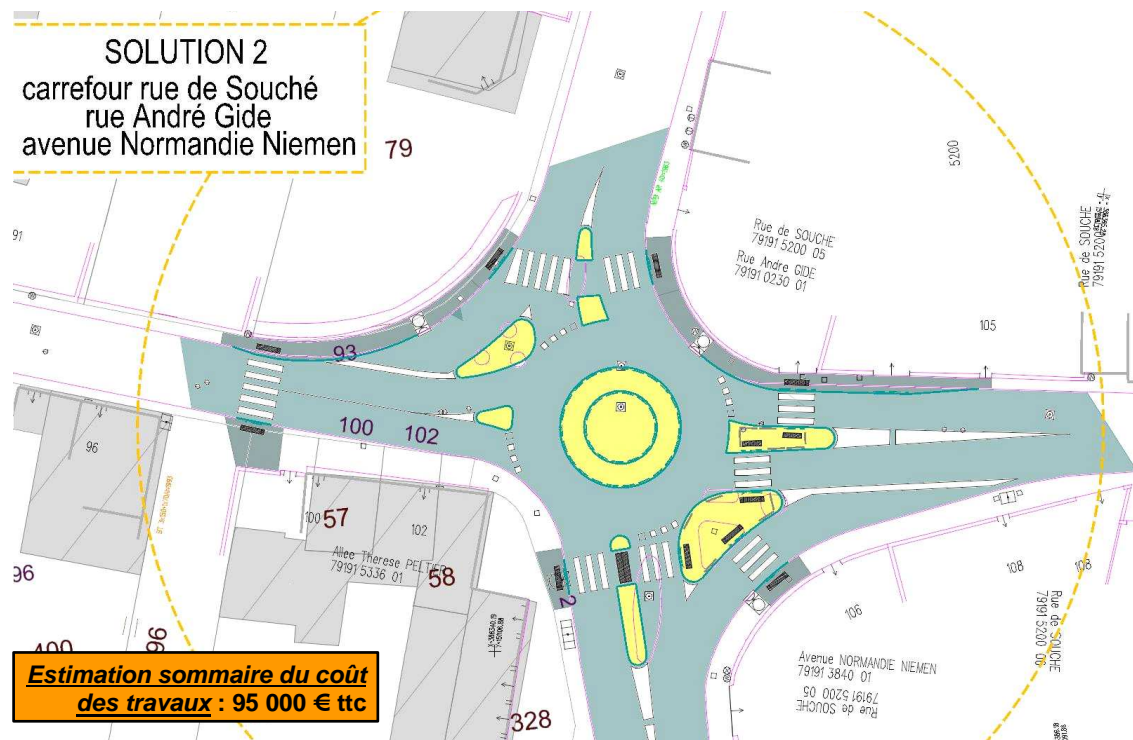
C'est le secteur où la largeur de la rue est la plus étroite et donc la plus difficile à aménager. Concernant la demande de miroir, il est nécessaire de vérifier la règle, mais si ce miroir est implanté à la sortie de propriétés privées, il est possible de l'installer aux frais du particulier. La municipalité n'assure la pose et le financement de ce type d'équipements que lorsqu'ils permettent de sécuriser la sortie d'une voie publique.

2. Carrefour André Gide – Normandie Niémen

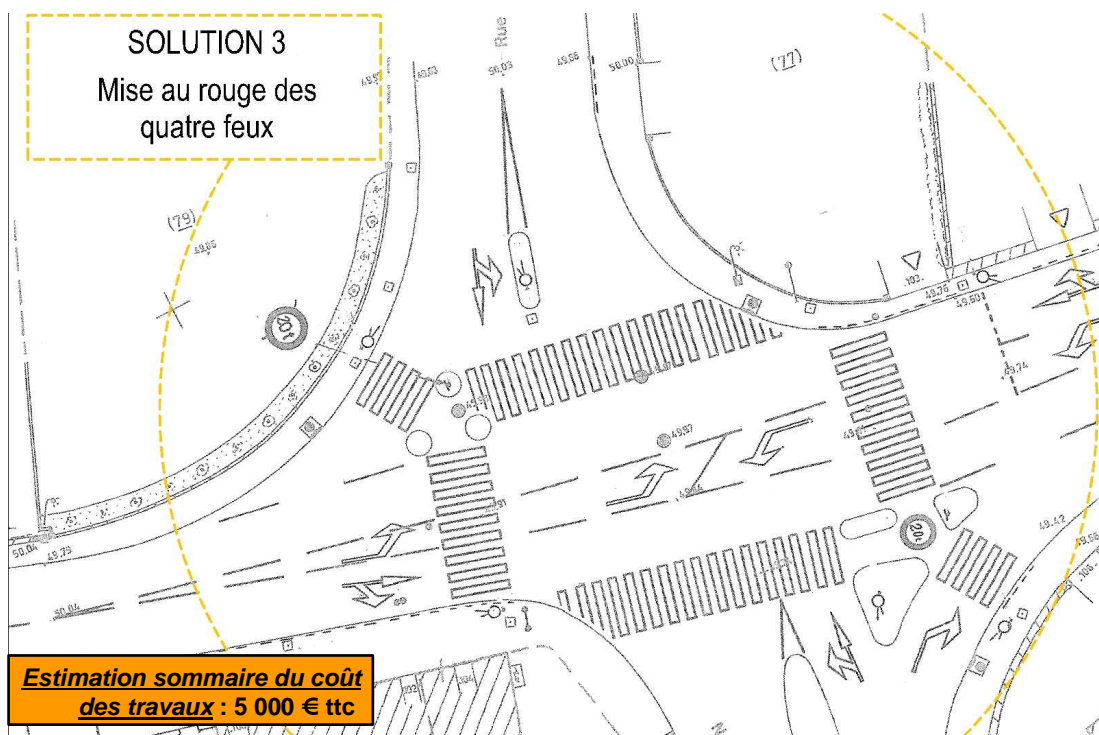
Plusieurs idées ont été envisagées pour le traitement du carrefour Normandie Niémen – André Gide :



Solution 1 : Il s'agit de créer un carrefour, avec îlots pour la sécurité des piétons, sur lequel les rues A Gide et N Niémen deviendraient prioritaires sur la rue de Souché (implantation de 2 stops).

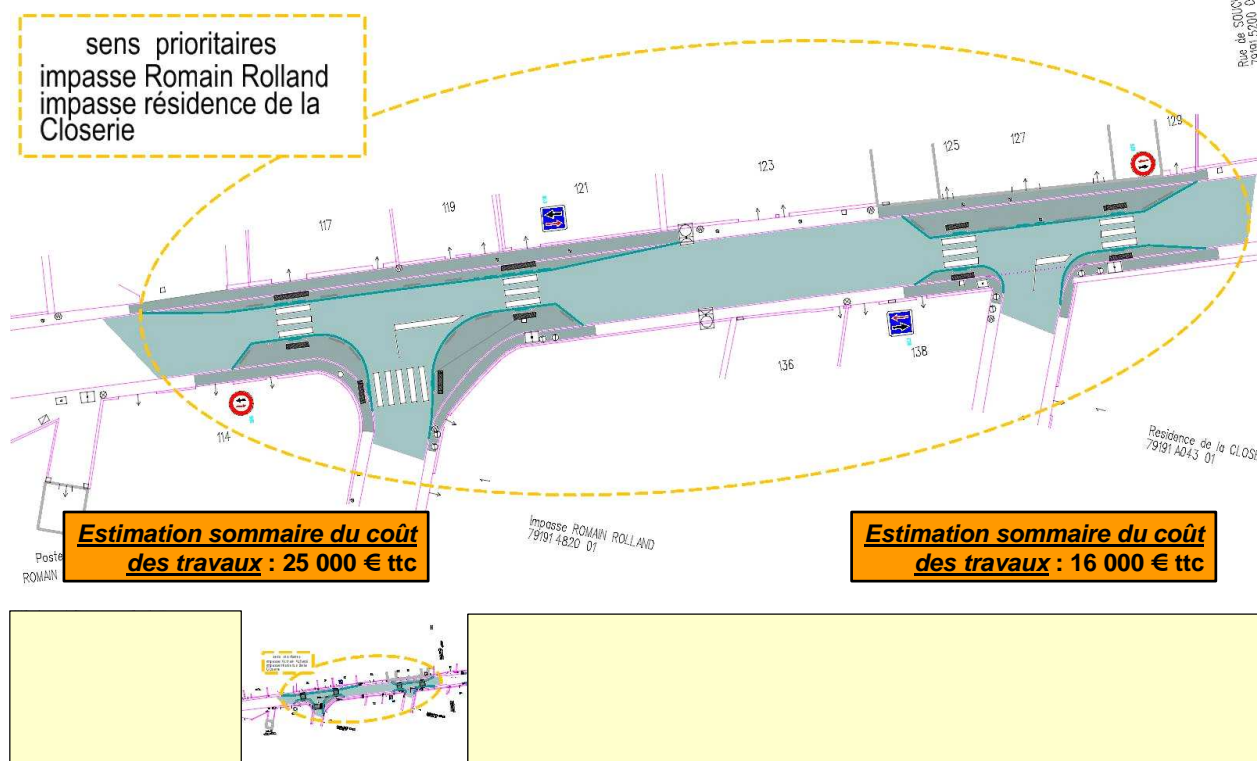


Solution 2 : Il s'agit de créer un rond-point franchissable, équivalent à celui du carrefour des rues de l'Aérodrome et du Sableau, avec implantation d'îlots pour la sécurité des piétons.



Solution 3 : Cet aménagement fait suite à la proposition exprimée lors du dernier Conseil de quartier de septembre. Il s'agit de créer un carrefour à feux : mettre en place au niveau du feu un système où les feux seraient automatiquement au rouge sur toutes les voies et où des plaques de détection passeraient au vert à l'arrivée d'un véhicule.

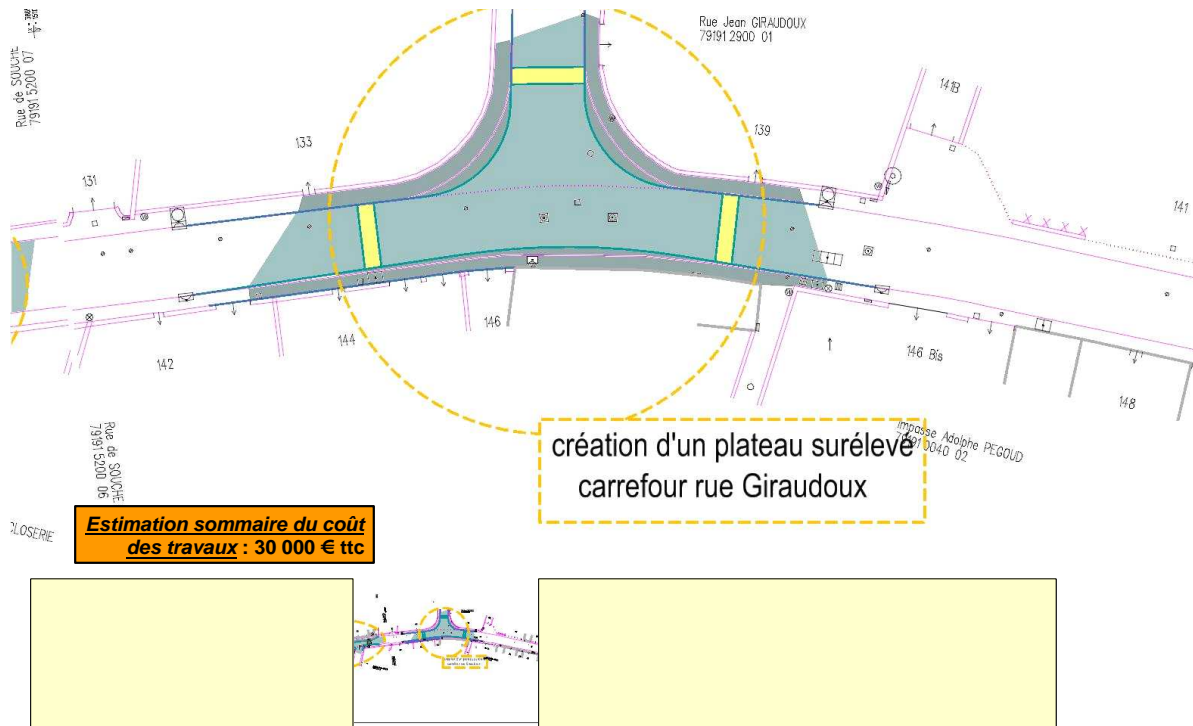
3. Secteur des impasses



Le principe de cet aménagement consiste à la fois, à casser la vitesse des véhicules, en imposant des priorités changeantes aux 2 carrefours des impasses (Romain Rolland et de la Closerie) et de dégager la visibilité au débouché des impasses en ayant également la possibilité de créer des intersections sécurisées pour les piétons.

Le bureau d'études est conscient que ce système de priorité des flux ne fonctionne que si la circulation est relativement importante, comme c'est le cas la journée sur la rue de Souché. De nuit, cet aménagement n'aura pas l'effet escompté.

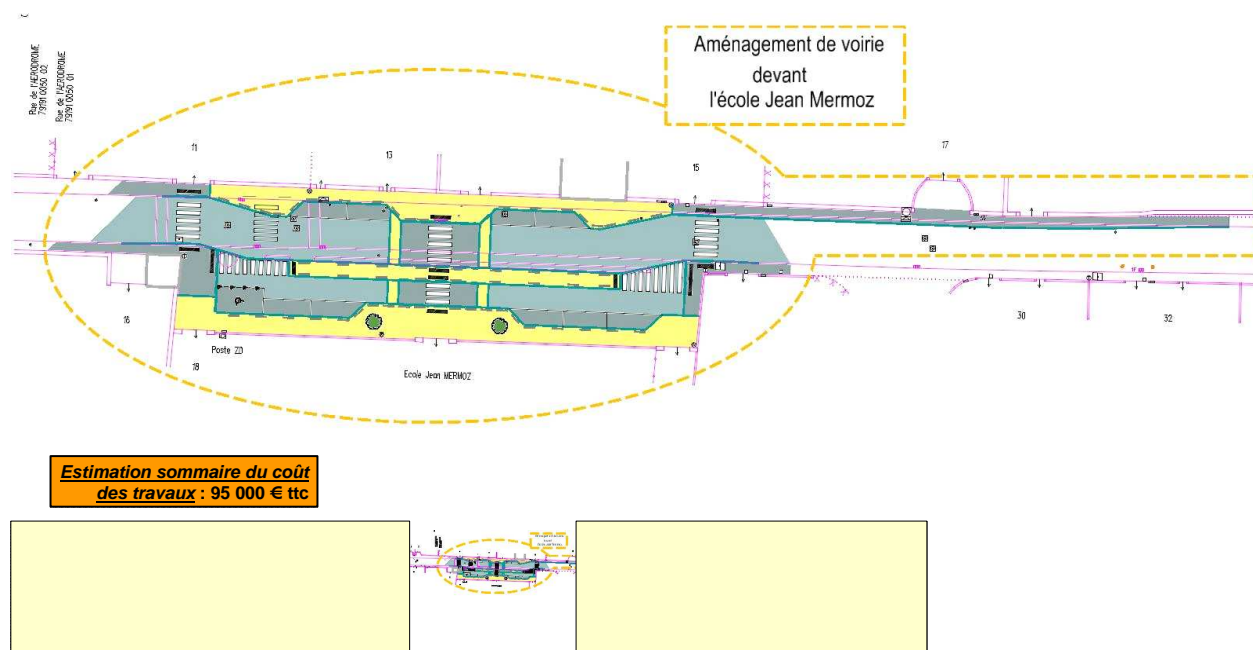
4. Carrefour Jean Giraudoux



Il est proposé de mettre en place le même système qu'au carrefour du supermarché, sur une partie de la rue où la visibilité est mauvaise : la rue Jean Giraudoux se situe dans le creux du virage, le passage surélevé permettra par conséquent de réduire la vitesse des véhicules sur ce secteur.

5. Liaison entre les 2 écoles

Entre le carrefour de la rue de Fleurette et l'école maternelle, il existe déjà un passage surélevé destiné à réduire la vitesse des véhicules sur un secteur fréquenté par de nombreux piétons (proximité du bureau de Poste, stade, CSC de Souché).



Le bureau d'études propose de reprendre l'ensemble du parvis devant l'école maternelle et d'élargir le trottoir entre l'école et la rue du Sableau (côté arrêt de bus) afin de favoriser la circulation des piétons sur cet espace et de contraindre la circulation des véhicules. Sur le stationnement devant l'école, l'aménagement proposé supprime 5 places de parking, mais il donne une possibilité de cheminement sécurisé pour les piétons.

L'étude sur la rue de Souché – Aérodrome permet de reprendre également le rond point du carrefour avec la rue de Sableau sans en changer la configuration générale mais en renforçant l'anneau central.

Questions et réactions des conseillers et du public :

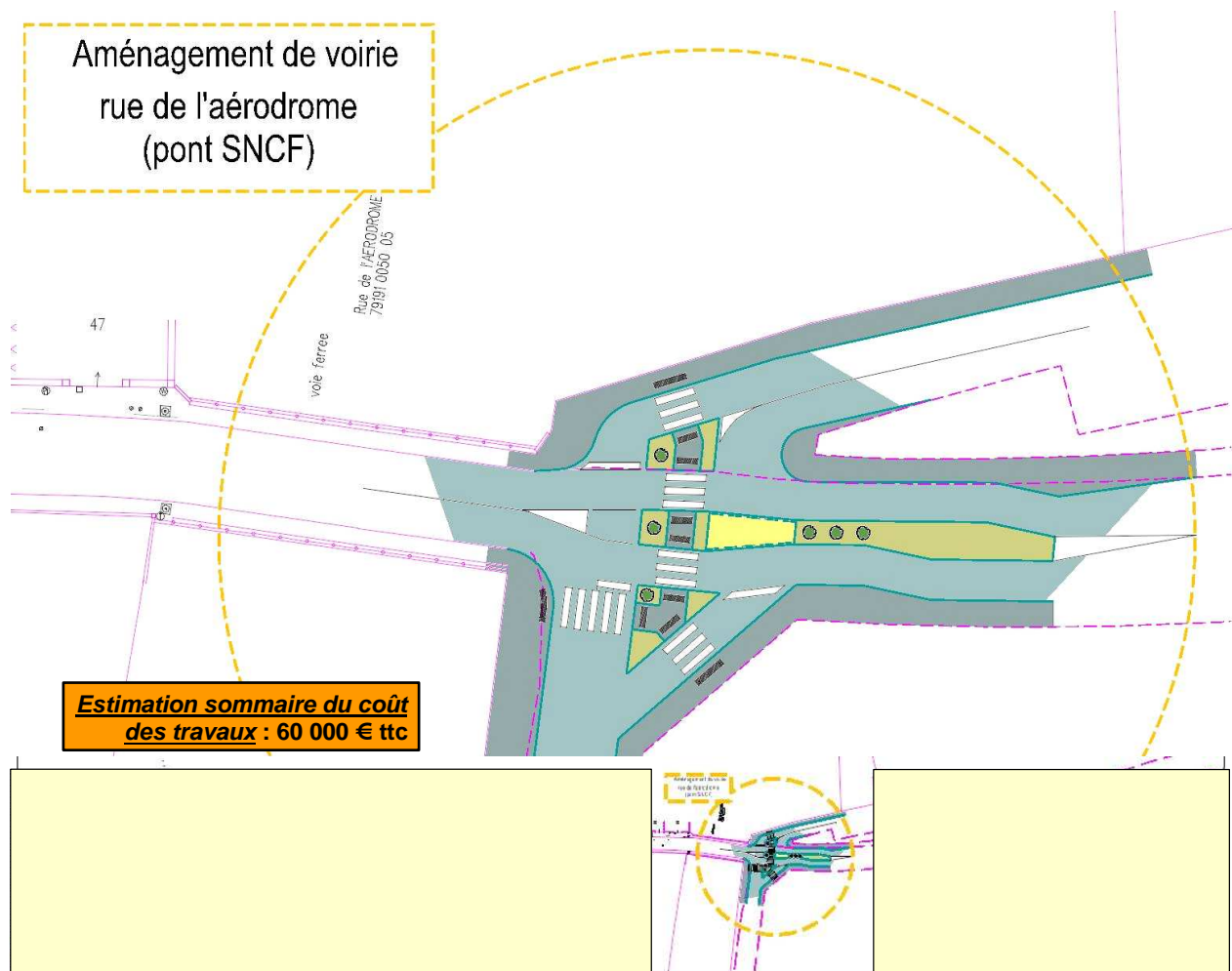
- **Certains conseillers prennent acte des propositions, mais il était attendu plus d'aménagements entre la Poste et le secteur des écoles et notamment entre la rue du Sableau et l'école primaire.**

Les techniciens de la Direction des Espaces Publics reverront ce qui est envisageable sur cette zone.

[Depuis la réunion du Conseil de quartier, F DARTAYET et B. GABRIEL se sont rendus sur site aux horaires du Pédibus, afin de comprendre la situation.]

6. Entrée de ville

Devant l'école primaire, il existe déjà un passage surélevé destiné à réduire la vitesse des véhicules sur un secteur fréquenté par de nombreux piétons, notamment aux heures d'entrée et de sortie de l'école et du fait du fonctionnement dans cette école d'un Pédibus.



Juste avant le pont SNCF, il est nécessaire de rappeler aux usagers qu'ils sont entrés depuis quelques centaines de mètres dans une agglomération. Il est par conséquent proposé d'implanter un terre-plein central, quelques chicanes et ainsi que de créer des passages piétons sécurisés afin de réduire la vitesse des véhicules.

Questions et réactions des conseillers et du public :

- **Ce genre d'aménagement peut s'avérer très accidentogène.**

Normalement, les véhicules devraient déjà circuler à 50km/h sur cette portion de la rue. Comme c'est rarement le cas, il peut être envisagé de refaire un peu de signalétique en amont de l'aménagement proposé.

- **Au niveau de la sortie des pompiers rue de l'Aérodrome, est-il possible d'implanter les panneaux lumineux qui existaient avenue de Limoges ?**

La Direction des Espaces Publics précise qu'aucune demande n'a été effectuée par le SDIS.

Questions et réactions plus générales :

- **Est-il prévu un effacement des réseaux sur la rue de Souché ?**

A priori rien n'est prévu dans ce sens.

- **Les conseillers de quartier proposent de disposer des documents et de mener un nouveau travail de réflexion avec les aménagements ponctuels proposés. Avec l'enveloppe de 100 000 € allouée au Conseils de quartier, il est certain que toute la rue ne sera pas profilée dans son intégralité, mais est-il prévu une intégration de l'aménagement de la rue de Souché dans la Programmation pluriannuelle d'investissement (PPI) ?**

Annie COUTUREAU répond qu'il n'est pas prévu d'intégration de la rue de Souché dans la PPI et que c'est une volonté de Mme le Maire de financer les projets à l'initiative des Conseils de quartier par leur enveloppe de crédits allouée. A l'issue de la réunion, les conseillers recevront le diaporama présenté par les techniciens de la Direction des Espaces Publics.

Annie COUTUREAU indique qu'il est nécessaire de rappeler que dans l'étude de la rue de Souché réalisée en 2008, l'aménagement global proposé représenterait aujourd'hui un tiers du budget d'investissement de la Direction des Espaces Publics prévu sur un an. C'est la raison pour laquelle il a été envisagé de réaliser des aménagements ponctuels sur l'ensemble de la rue, plutôt que de ne rien aménager par manque de budget disponible.

Il est décidé 2 dates de réunion concernant la rue de Souché – Aéroport :

- Une rencontre à l'initiative de la commission Espaces publics, le jeudi 6 janvier à 18h30 au CSC de Souché avec les riverains,...
- Une nouvelle réunion du groupe de travail Souché – Aéroport, le jeudi 27 janvier, à 18h30, au CSC de Souché (salle Cheminée).

2/ Point sur les travaux des commissions

1/ Espaces publics - voirie

1/ Point sur les nouvelles demandes (CR du 20 octobre)

1 –RUE EDMOND PROUST

La commission demande la pose d'un miroir rue Edmond Proust, au débouché de la rue Hudeley, pour voir les véhicules qui viennent à gauche. Il est possible de la mettre au niveau des buissons de la maison du 21 rue Chardavoine. En effet, au stop de la rue Hudeley, le grillage de l'école gêne la visibilité.

2 – AVENUE NORMANDIE NIEMEN

Il est demandé un passage piéton au niveau du 12 avenue Normandie Niemen, pour aller en face dans le prolongement du trottoir qui est du côté du salon de coiffure, rue Guynemer.

3 – RUE VILLECHANOUX

Demande de passage piéton, au niveau de la rue Guynemer, plutôt dans le prolongement des trottoirs situés côté nord de la rue Guynemer.

4 – RUE JEAN GIRAUDOUX

Demande de passage piéton, au niveau de la rue de Souché, dans le prolongement du trottoir rue de Souché côté impair.

5- TRAVAUX RUE DES ORS

La commission demande plus d'information concernant les travaux réalisés rue des Ors (le Conseil de quartier avait relayé une demande d'aménagement depuis plusieurs années).

Réponse : Les travaux en cours comprennent la création de trottoirs sur la rue des Ors, la réfection de la chaussée, l'effacement des réseaux aériens et la reprise de l'éclairage public. Le tout sur un tronçon de 100m environ, de part et d'autre du carrefour avec la rue De Lesseps. C'est la CAN qui aménage la continuité des rues des Ors et du Vigneau de Souché.

6- FRELONS ASIATIQUES

Il existe un organisme à contacter : la FDGDON, la Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles : 05.49.77.16.55 ou 06.71.72.61.58. Cette fédération a été saisie par la Préfecture des Deux-Sèvres pour recenser le nombre d'essaims sur le territoire et intervient pour détruire les essaims.

2/ Retours sur les dernières demandes :

- RUE F DE LESSEPS

Le long des 2 côtés de la rue, les membres de la commission demandent de refaire le revêtement des bas-côtés réservés aux piétons (enrobé ou autres) et de marquer cet espace piéton par une bande blanche sur toute la longueur.

Réponse : Cette voie est une voie d'intérêt communautaire située à l'intérieur de la Zone d'Aménagement Economique de Mendès France qui est développée et gérée par la CAN.

La ville de Niort assure par l'intermédiaire d'une convention de prestation de service, un entretien seulement courant pour le compte de la CAN du domaine public et donc des voiries. Les demandes exprimées par le Conseil de quartier relèvent de propositions d'aménagement, donc de crédits d'investissement qui sont du ressort du propriétaire, c'est-à-dire la CAN.

Une étude est en cours : requalification de certaines ZAE (dont Mendès France) en intégrant les problématiques de circulation piétonne, de desserte d'accessibilité des points d'arrêt des lignes de bus, etc.

Un programme de travaux devrait se dégager de cette étude de requalification mais il appartiendra aux élus de la CAN sur propositions techniques de le définir et de le présenter le moment opportun.

- AU BOUT DE LA RUE DE L'AERODROME

Les panneaux de signalisation n'ont pas été changés depuis qu'il n'est plus possible de tourner à gauche sur l'avenue de Limoges : La première information pour demander le retrait et le changement des panneaux a été envoyée à Deux-Sèvres Aménagement (qui est en charge de l'aménagement du secteur) par la Direction des Espaces Publics en date du 11 juin dernier.

Concernant la rue sans nom : il s'agira de la rue Jean-Baptiste LAMARCK (naturaliste français du XIXème siècle).

- CARREFOUR STE CATHERINE - VILLACHANOUX

La demande des passages piétons est en cours, mais il s'agit d'un projet complexe sur l'implantation du passage au niveau du tunnel et qui nécessite une étude plus détaillée.

Le Bureau d'études voirie propose :

- de faire les autres passages piétons (Niemen, Villechanoux, Ch Courtinet) et lancer l'étude pour le passage au niveau du tunnel
- d'attendre que l'étude soit réalisée pour faire les 4 passages.

Le Conseil de quartier décide la première proposition.

- AUTRES INFORMATIONS / DEMANDES

- Les travaux des vestiaires du stade avancent bien, mais il est dommage de conserver les mosaïques qui donnent un aspect démodé au bâtiment.

- Il a été implanté le stop rue des Fontenelles, rendant la rue des Ors prioritaire et permettant de casser la vitesse des véhicules qui entrent sur la rue de la Girouette.

Une riveraine indique qu'on voit mal les panneaux de signalisation 30). [Après vérification auprès de la régie voirie, les panneaux sont bien positionnés, au regard de l'étréitesse de la voie. Leurs tailles sont en rapport avec la vitesse qui doit être respectée au passage de ce carrefour. Une éventuelle modification ne semble vraiment pas pertinente.]

- Il est demandé si les terrains de pétanque rue Chiron Courtinet puissent être équipés de traverses en bois, pour éviter que les boules ne partent sur la route.

La demande sera relayée aux services concernés.

3/ Proposition de recensement des voies à entretenir :

La régie voirie de la ville propose que les Conseils de quartier de Niort soient à l'origine du recensement des rues à rénover et à entretenir dans les quartiers pour lancer ces travaux dès 2011.

La méthodologie est la suivante : il suffit de rédiger la liste des rues en définissant des priorités d'intervention.

Il est nécessaire d'avoir à l'esprit que ces rues seront de toute façon traitées sauf contraintes éventuelles (si des travaux de réseaux, d'accessibilité, d'éclairage, etc. sont déjà programmés).

2/ Culture

1/ Proposition de Trois rendez-vous culturels en 2011

1/ Fin mars : Nouvelle(s) Scène(s)

La commission souhaite que le Conseil de quartier participe au festival Nouvelle(s) Scène(s) dont la dixième édition se tiendra du 22 au 26 mars 2011 dans différents lieux de la ville (CAC, CAMJI, Espace Culturel Leclerc, CNAR, plusieurs cafés...)

L'objectif de cette participation est triple :

- Offrir aux habitants la possibilité de revenir voir un concert dans l'Espace Lambon en attendant les manifestations du printemps (expo et fête du 19 juin).
- Proposer une animation tournée notamment vers la population jeune du quartier.
- Associer des sections du CSC (jeunes, atelier cuisine) à l'organisation d'un événement dépassant l'échelle du quartier.

Pour mener à bien ce projet, la commission s'engage à :

- vérifier que ce type de manifestation est autorisé dans ce lieu,
- organiser la soirée plutôt sur la tranche horaire apéro-concert (18h – 20h30), par exemple le vendredi 25 mars,
- dans une enveloppe maximum de 1500 € sur les crédits de fonctionnement 2011,
- que la programmation soit en accord avec le caractère du lieu (éviter les musiques agressives et trop bruyantes, jauge limitée).

En cas d'impossibilité sur l'Espace Lambon apparaissant en cours de préparation, la possibilité de rabattement sur la salle du CSC est évoquée.

La commission demande qu'il soit voté la participation financière du Conseil de quartier au projet Espace Lambon – nouvelle(s) scène(s) d'un montant de 1500 €. Le financement est adopté à l'unanimité.

2/ 29 mai : Animation au Parc Richard (en marge du Vide-grenier)

Ces pistes seront approfondies pour que des propositions concrètes et chiffrées soient faites à la commission de janvier et relayées lors du prochain Conseil de quartier début 2011.

3/ 19 juin : Espace Lambon

- Les grands axes du Projet Lambon

- Une opportunité : de la surface
- Un ancrage : le livre et la mémoire
- Le plateau artistique : un artiste, une exposition
- Une démultiplication : atelier, animation...
- Le Wiki du quartier : un site Internet collaboratif, dédié à l'histoire du quartier, ouvert à tous et nourri par tous

L'accès de tous aux usages numériques

Le projet de lieu culturel à vocations multiples rédigé par la commission Culture a été présenté le 13 décembre lors de la réunion du groupe de travail « Avenir Espace Lambon ».

3/ Environnement

1/ Création plaquette + logo chemins piétonniers

Un travail en commission a été réalisé sur les idées de format, de contenu, sous forme de tempête de cerveaux.

Au cours d'une réunion entre la Direction des Vies participatives et 2 membres de la commission, il a été choisi le logo (ci-contre) parmi plusieurs déclinaisons proposées par la Direction des Vies participatives

La prochaine étape consiste à rédiger et réaliser la plaquette d'information pour que les habitants, qui vont voir ce logo apparaître dans le quartier puissent se référer à un document qui explique la finalité de ces logos.



Une prochaine rencontre aura lieu le 12 janvier, à 14h (à l'espace Lambon) pour avancer sur le contenu de la plaquette.

2/ Chemins piétonniers

> Concernant le chemin piétons du stade vers le collège : la commission souhaite s'assurer que le passage des piétons est toujours existant et que la haie va être conservée.

Réponse : ce projet ne verra le jour qu'à partir du moment où la ville récupèrera le terrain sur lequel est actuellement installé le parking du collège pour aménager un sentier le long de la haie.

Concernant les abords du collège, il est indiqué qu'un courrier à l'initiative de l'établissement a été envoyé aux services de la ville concernant l'éclairage public qui est trop faible. La commission demande à être associée à l'éventuelle étude qui sera réalisée sur le secteur si possible.

*** Retour sur les demandes - fiches de proximité :**

La demande de réalisation d'une jonction piétonne entre Mermoz et le bas de Souché le long du Lambon (pour la sécurité des enfants) est enregistrée. Les négociations pour les acquisitions débuteront au cours du 1er trimestre 2011.

3/ Clairière école

> Quel est le calendrier? Qu'est-ce qui est envisagé avant la fin de l'année civile, et pour 2011 ?

La Direction des Vies participatives a effectué une visite sur site avec le responsable du bureau d'études espaces verts et la directrice de l'école. Pour dénaturer le moins possible le lieu, il est envisagé des travaux d'entretien qui devraient être réalisés en début d'année 2011, avec le concours des crédits d'investissements du Conseil de quartier. La Direction des Vies participatives reviendra vers les conseillers à ce moment-là.

4/ Objectifs de la commission

> L'objectif principal est la réalisation des chemins piétons.

> L'autre objectif est de rester vigilant, être sentinelle face aux constructions importantes actuelles.

> La conservation a minima d'espaces verts et de la biodiversité.

> La commission demande qu'il soit réalisé la présentation du PLU lors d'un conseil de quartier :

La demande a été relayée au Service Urbanisme et à F. MICHEL, Adjoint au Maire, en charge de la Cohérence écologique, sociale et économique des politiques d'aménagement durable du territoire (notamment PLU).

3/ Informations diverses d'actualité

1 / Retours sur l'assemblée plénière du 20 novembre

Cette année, le contenu de la matinée se tournait vers les projets menés dans chaque quartier.

Plusieurs conseillers s'accordent pour indiquer que cette rencontre était intéressante, permettant ainsi de savoir comment les différents conseils animent leur quartier et utilisent les crédits de fonctionnement.

2/ Prochaines dates des réunions de commissions

Date de réunion des Commissions :

Environnement

mercredi 12 janvier, 14h (Espace Lambon)

Culture

mardi 25 janvier, 20h30 (CSC)

Espaces publics – voirie

jeudi 6 janvier, 18h30 (CSC)

Groupe de Travail Souché-Aérodrome

jeudi 27 janvier 18h30 (CSC)

3/ Prochaines dates du Conseil de quartier

!! Attention pour des raisons de campagne électorale, l'ensemble des dates des prochains Conseils de quartier a changé :

Bureaux – 18h30 - CSC de Souché (S Cheminée)

Jeudi 27 janvier exceptionnellement à 19h45 (après la réunion du groupe de travail Rue de Souché – Aéroport)

Jeudi 14 avril

Conseils de quartier - 20h

Jeudi 17 février, salle à confirmer (la réunion devrait se dérouler à l'aéroport)

Jeudi 16 juin, au CSC de Souché

La séance est levée à 23h.